



Amis randonneurs :

- ❁ Respecter le code de la route
- ❁ Attention aux traversées de routes
- ❁ Tenir les chiens en laisse
- ❁ Etre prudent en période de chasse
- ❁ Ne pas laisser de détritrus dans la nature
- ❁ Ne pas allumer de feu
- ❁ Ne pas arracher de végétaux et ne pas cueillir de fleurs
- ❁ En cas d'accident appeler les pompiers le 18 en indiquant votre position exacte



Pour toutes informations et renseignements divers :

Pour toutes informations et renseignements divers :

OFFICE DE TOURISME

Pays Loire Val d'Aubois

1, Place Auguste Fournier
18150 LA GUERCHE-SUR-L'AUBOIS
e-mail : ot.laguerchecher@wanadoo.fr
Site : www.paysloirevaldaubois.com
☎ : 02.48.74.25.60



PAYS LOIRE VAL D'AUBOIS



Panton de Sancoins

Topoguide des sentiers de randonnées

MORNAY-SUR-ALLIER

« Sentier du Gour »

« Sentier de la Croix Papu »

	Longueur des circuits :	Parking :
Sentier du Gour	8 km	Salle des Fêtes
Sentier de la Croix Papu	26 km	Salle des Fêtes
Information :	❁ Pour les circuits balisés vous respectez la signalétique rencontrée	
	❁ Pour les circuits non balisés vous suivez la carte sans prendre de raccourcis	



Canton de Sancoins

Mornay-sur-Allier

Les sentiers de découverte du Val d'Allier

Sentier du Gour (8km)

- 1/ Départ de la salle des fêtes du village. Longer le terrain de camping, et descendre en bordure de la rivière l'Allier.
- 2/ Traverser la N.76 au lieu dit le « Rivage » laisser la sablière sur votre droite puis traverser la partie boisée, ensuite continuer dans la prairie pour bifurquer à gauche à proximité d'une éolienne pour arriver à l'étang du « Gour » (où la pêche est autorisée).
- 3/ Arrivé sur la berge de l'étang, continuer votre chemin jusqu'à une pointe.
- 4/ Cette dernière, vous oblige à tourner brusquement à gauche pour revenir en bordure de l'étang de la Grenouillère en laissant à votre droite le moulin d'Hienau.
- 5/ Passer au hameau de la « forêt » et poursuivre votre marche à travers les prairies. Passer le hameau des « Radis » plus loin la petite forêt.
- 6/ A quelques centaines de mètres, quitter la petite route pour prendre un chemin sur votre gauche qui vous ramène sur une petite route.
- 7/ Prendre à gauche, pour redescendre au « Rivage ». Traverser la N.76 puis remonter à la salle des fêtes en prenant le sentier du départ.

Sentier de la croix Papu (26km)

- 1/ Départ de la salle des fêtes du village. Prendre le sentier du « Gour » jusqu'au point 4. Continuer à gauche comme le sentier 1, puis filer sur votre droite en laissant le Moulin d'Hienau à votre gauche et poursuivre jusqu'à la D.45. Tourner à gauche et suivre la D.45.
- 5/ Prendre la route qui vous conduit à la « Villeneuve ».
- 6/ Arrivé à Villefroide, quitter la route et prendre un chemin de terre qui vous ramène en direction de « Mousseau » après avoir franchit la chaussée de deux étangs.
- 7/ Arrivé au Breuil, prendre sur votre gauche une petite route qui vous emmènera en direction de la forêt de la « Boulée » après avoir passer plusieurs lieux dits : la « Breuotte - les « Seceux » - la « Croix Papu » - la « Boulée », puis longer et traverser la forêt jusqu'à la N.76 que vous traversez.
- 8/ Continuer après avoir fait un croché droite - gauche.
- 9/ Poursuivre jusqu'à une petite rue que vous remontez.
- 10/ Longer le Taillis Page puis suivre la petite rue en direction de Beareneau, continuer et revenir par les champs Colas.
- 11/ Prendre une petite route à gauche qui vous ramène à la D.45.
- 12/ Prendre la D.45.
- 13/ Tourner à gauche en direction de l'usine de la « Prise d'eau » et suivre ensuite la bordure d'Allier pour remonter à la salle des fêtes.

